



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 22 MAI 2019**

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 03 avril 2019 ;
- 2) Mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) ;
- 3) Protocole transactionnel entre la Commune et l'Association Régie de Quartier de Rémire-Montjoly ;
- 4) Remise à la Commune, à titre gracieux, de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) pour les équipements sportifs ;
- 5) Prise en charge de la cotisation annuelle du Comité National d'Action Sociale (CNAS) en faveur des agents contractuels ayant un contrat de plus d'un an ;
- 6) Partenariat avec l'association pour la protection du patrimoine architectural et archéologique de Guyane (APPAAG) en vue d'inscrire le projet de « réhabilitation de l'ancienne école de Rémire », au loto du patrimoine / Session 2019 ;
- 7) Modification de la décision n° 2019-55/RM pour la conclusion de l'échange foncier intervenue en 2004 entre la Commune et la SAS SINEY Gestion ;
- 8) Modalités de prise en charge des dépenses afférentes au déplacement hors du Département d'un élu de la Commune de Rémire-Montjoly ;
- 9) Validation du programme des actions du Contrat de Ville 2019 - État / Commune de Rémire-Montjoly et à leur financement ;
- 10) Marché de prestation pour l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales de la Commune ;
- 11) Réhabilitation et l'extension du hall de tennis et de karaté Gabriel LLARY - Modification du plan de financement ;
- 12) Équipement de classes numériques innovantes pour la commune de Rémire-Montjoly - Plan de financement ;
- 13) Dénomination de l'Espace Sportif de la Cité Arc en Ciel sur le territoire communal
- 14) Mise à jour de la délibération n° 2014-55/RM relative à une réorganisation foncière concernant la Commune, les consorts TESTU et FRENET Flavius.